

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de Néronde**  
**en date du vendredi 9 juin 2023 à 18 heures 30**

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL Évelyne, NICOLAS Geneviève, PONCET Jennie, secrétaire de mairie.

René BAUDOUIN, excusé, a remis une délégation de pouvoir à Gérard MONCELON

Rodolphe TRIOMPHE, excusé, a remis une délégation de pouvoir à Sébastien FÊCHE

Secrétaire de séance : Michel BUSSERY

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2023**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 11 Avril 2023**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Vote pour désignation des délégués pour les élections sénatoriales**

La commune comptant moins de 500 habitants, il faut élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

M. le maire, Gérard MONCELON présente sa candidature.

Les 3 adjoints se présentent pour être suppléants.

Les membres électeurs, présents ou représentés, sont au nombre de 10.

A l'issue du vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire, Gérard MONCELON élu avec 8 voix et 2 abstentions

Premier suppléant, Cyril GOUTAILLER élu avec 9 voix

Deuxième suppléant, Michel BUSSERY, élu avec 8 voix

Troisième suppléant, Geneviève PLANCHE, élue avec 7 voix

Sébastien FÊCHE et Rodolphe TRIOMPHE, sans être candidats, ont obtenu 1 voix.

**Changement de nomenclature du budget communal**

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'adoption de la nomenclature M57 pour la tenue des comptes et l'élaboration du budget de la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et précise que le plan du compte utilisé sera celui de compte détaillé.

**Vote des durées d'amortissements**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les durées d'amortissement telles qu'elles sont prévues pour les communes de moins de 3500 habitants.

## **Convention médiathèque**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de partenariat et d'objectifs en matière de lecture publique avec le département de la Loire.

Cette convention apporte une aide pour le bon fonctionnement de la bibliothèque municipale mais aussi participe aux enjeux sociaux, culturels et économiques du développement de la lecture publique sur le territoire.

La signature de la convention est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **Demande de subvention auprès de la Région pour l'aménagement du cœur médiéval du village.**

M. le Maire expose qu'une subvention pourrait être allouée par la Région. Cette subvention entre dans le cadre du financement des travaux d'aménagement de la placette du cuvage et de la réhabilitation de bâtiments médiévaux.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention auprès de la Région.

## **Dossiers d'urbanisme**

Geneviève Planche communique les informations suivantes :

- Certificat d'urbanisme :

\*Vente maison Deiana/Astier, 1110 route de Bussières

\*Vente maison Séraphin/Mendès 6 route de la petite grange

- Déclaration préalable de travaux :

\* Accord pour l'installation de panneaux photovoltaïques, 7 chemin de la goutte

\* Accord pour isolation de façade, 6 place du Palud

## **Emploi pour la saison estivale**

Enzo ALLAIS, 17 ans, a postulé pour un emploi durant l'été. Sa candidature est retenue pour le mois de juillet et la première quinzaine d'août sur la base de 30 heures hebdomadaires.

## **Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2022 (RPQS)**

Sébastien Fêche expose quelques éléments de ce rapport :

- La commune adhère au Syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier.

- La compagnie Suez a été reconduite dans la gestion du syndicat des eaux

- La population desservie couvre 75 communes soit 79 548 habitants (52 570 h. Rhône et 26 978 h. Loire)

- Consommation d'eau pour 2022 : 6 297 390 M3

- Nombre d'abonnements 2022: 315 pour Néronde

- Longueur du réseau : 2170 kms

- Tarifs au 1/01/2023 pour consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup>, par an :

418,85 € (soit 3,49 € / M3)

## **Dossiers en cours**

**Cyril Goutailler** informe de la visite de contrôle de la SOCOTEC sur la conformité des installations des jeux d'enfants au stade des Chassagnes.

Comme chaque année, la commune est inscrite au concours de fleurissement organisée par l'association « Nature et patrimoine des Montagnes du Matin ».

Le projet de création d'un city stade est validé par les membres du conseil municipal.

La réunion publique sur le budget participatif a réuni peu de monde. Les personnes présentes ont souligné l'intérêt de cette proposition. Il faut donner un peu de temps pour sensibiliser plus de monde.

Un projet d'une ouverture de sentier pédestre partant de la D1 jusqu'au chemin du Tacot est à l'étude.

**Sébastien Fêche** rend compte des travaux de traçage sur les chaussées, avec la création de deux passages protégés, l'un sur la route près du lycée, l'autre en bordure de la place du Palud.

La sécurisation des rues des Œufs et Traîne-cul est toujours d'actualité, avec provisoirement l'installation d'un gros pot à l'entrée de la rue des Œufs pour amener les automobilistes à la retenue.

Il prévoit la réfection du dessus de bar, salle Henri IV, avec la pose d'un plateau sur les carreaux existants.

**Geneviève Planche** rend compte de la visite M. Alain Morgat, directeur des Archives Départementales de la Loire, accompagné de M. Timm. L'état de nos archives est, selon eux, en bonne voie de classement.

L'architecte des monuments de France a rendu son rapport sur le site de la chapelle avec une série de préconisations qu'il faudra étudier.

Elle a assisté à une réunion avec Gérard Moncelon concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui doit aller vers un règlement général sur l'ensemble des territoires de la CCFE.

**Martin Clairet** présente le devis reçu d'ENEDIS pour l'installation partielle de pics anti-volatiles. Le coût est assez élevé (2753,26€ HT), hors l'achat des pics. La décision est remise à plus tard.

Par ailleurs, il suit les travaux d'équipement d'un nouveau vidéoprojecteur salle de la cure et de l'installation d'une rampe de projecteurs salle Henri IV ainsi qu'un rideau de scène.

**Michel Bussery** présente l'activité des enfants du CME, avec la réalisation d'hôtels à insectes, placés vers l'école et sur le stade des Chassagnes.

**Gérard Moncelon** donne les informations suivantes :

- Lecture de la lettre de remerciement de l'ADAMA, suite au don versé.
- Lecture de la lettre de remerciement de Gilbert Dauphin, président des Pas Coton, suite à l'opération de nettoyage des chemins le 12 mai.
- M. Berger informe de la vente de la société « Étoile » à M. Laurent Servièrè
- Lecture de la lettre adressée au conseil municipal concernant le stationnement gênant à l'intersection de la rue de la Madone et de la rue de l'école. Devant cette gêne constatée par plusieurs automobilistes, un arrêté d'interdiction de stationnement sera pris sur l'emplacement en question.
- Lecture d'une demande proposant l'achat éventuel de la salle de l'Amicale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas donner suite pour l'instant en raison des engagements pris d'utiliser cette salle au profit de l'école et des associations locales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Date du prochain conseil municipal : lundi 17 juillet 2023

Le Maire

La Secrétaire